

# PROJET PEDAGOGIQUE

## ESPACE JEUNES

### CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

L'Espace jeunes est une structure municipale destinée à l'accueil des 11( à partir de la 6 ème) -18 ans.

Cet accueil se décompose en deux parties distinctes :

- un foyer, ouvert à tous et d'accès libre, favorisant le mixage social, les rencontres, le dialogue, la détente mais aussi l'émergence de projets,
- des activités plus structurées ( sorties, ateliers permanents, projets jeunes...) réparties sur l'ensemble de l'année mais néanmoins plus fréquentes pendant les vacances scolaires.

Service municipal, l'Espace Jeunes vise à recevoir, sans discrimination, les jeunes issus de la population locale. Celle-ci se compose principalement de trois catégories socioprofessionnelles :

- une population autochtone ou assimilée vivant principalement de l'ostréiculture, de la pêche ou de l'agriculture,
- de nouveaux résidents, issus de différents départements et majoritairement propriétaires de leur maison en lotissements et travaillant à l'extérieur de la commune,
- une population d'origine maghrébine habitant le plus souvent dans la cité « HLM » située à proximité du centre ville.

Dans un contexte socioéconomique assez difficile, certains jeunes semblent avoir d'importantes carences éducatives (encadrement, règles de vie en collectivité, acceptation des contraintes...)

L'équipe d'animation est chargée de l'accueil des jeunes sur la partie foyer et de l'encadrement des différentes activités. Elle se compose d'un directeur (BEATEP stagiaire) et de deux agents d'animation (BEES). Selon les besoins et notamment pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis en après-midi cette équipe est renforcée par la présence d'un ou de deux animateurs supplémentaires.

L'espace Jeunes dispose d'un budget de fonctionnement annuel. Ses locaux sont situés boulevard Paul Valéry et comprennent trois salles d'activité. L'Espace Jeunes dispose également de matériel éducatif et pédagogique, de postes informatiques reliés à Internet, d'un minibus 9 places affecté à l'ensemble du service jeunesse. Il utilise les différentes infrastructures municipales (stade, salles des fêtes, gymnases, plateaux sportifs, skate Park) et organise de nombreuses activités en partenariat avec les associations locales.

Les conditions d'accueil reposent sur le découpage opéré entre la partie foyer (qui peut inclure certaines animations internes) et les activités plus structurées.

Accueil sur la partie foyer. Les adolescents sont libres de leurs allers et venues. Deux agents au minimum sont néanmoins présents sur la structure afin de répondre aux attentes des jeunes et d'assurer également la sécurité à l'intérieur des locaux.

Les activités plus structurées (sorties, stages...) font l'objet d'une autorisation parentale spécifique où sont mentionnées la nature précise de l'activité, les horaires de départ et d'arrivée ainsi que, si nécessaire certaines informations complémentaires.

Selon la nature des différents projets portés par les jeunes certaines activités en autonomie peuvent être organisées.

## **LES OBJECTIFS EDUCATIFS**

S'appuyant sur une équipe d'encadrement stable, l'Espace Jeunes vise à accompagner et à guider les adolescents dans leur apprentissage de la vie en société. Il favorise l'épanouissement, la socialisation, la responsabilisation et l'engagement des jeunes.

### **L'épanouissement des jeunes**

- Leur permettre de trouver du sens à leur quotidien et à leurs actions futures.
- Aiguiser leur créativité et leur curiosité.
- Leur permettre de découvrir d'autres activités, d'autres lieux, d'autres cultures.

### **La socialisation**

- Accepter l'autre et ses différences.
- Appréhender et respecter les règles de vie en collectivité.
- Valoriser les actions collectives.

### **La responsabilisation**

- Favoriser l'écoute et le dialogue, établir un climat de confiance
- Développer l'autonomie des jeunes individuellement et au sein d'un groupe.
- Permettre le libre choix des activités.

### **L'engagement**

- A minima, permettre aux jeunes d'exprimer leurs envies et attentes.
- Inciter à l'implication personnelle dans le fonctionnement du groupe.
- Guider les jeunes dans la réalisation de leurs propres projets.

## **LES ACTIONS ET MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS**

### Les relations entre animateurs

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs est nécessaire afin de développer une réelle qualité d'accueil sur la structure. En période scolaire, une réunion hebdomadaire est organisée pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions. Les périodes de vacances ou l'organisation d'activités possédant un caractère plus exceptionnel font l'objet de réunions de préparation et de coordination spécifiques.

### Les relations animateurs/jeunes

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes. A l'écoute des adolescents, ils les accompagnent et les guident dans l'élaboration de leurs projets. Ils sont pour une majorité des jeunes des « modèles » et doivent, à ce titre, adopter une conduite adéquate et respecter les règles de vie du centre.

Ils ont à leur disposition les outils de réglementation et de législation concernant l'accueil des mineurs ainsi que des documents spécifiques relatifs à l'animation.

### Les relations animateurs/familles

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s). Dans le cas de situations difficiles (pour le jeune et/ou sa famille), ils doivent respecter la confidentialité des informations données.

Le projet pédagogique est mis à la disposition des familles au sein de l'Espace-Jeunes. Il est également remis par écrit lors de l'inscription des jeunes aux activités.

### Vie quotidienne

Le fonctionnement général du centre repose sur le respect d'un règlement intérieur élaboré avec les adolescents. Ce dernier ne possède pas un caractère immuable : un comité de pilotage réuni à minima une fois par trimestre permet ( outre l'émergence de projets et le choix des activités) de débattre et éventuellement de modifier le fonctionnement général de la structure.

### Les activités

S'agissant d'une structure pour adolescents, le choix des activités repose principalement sur l'engagement des jeunes. Cette mobilisation nécessite néanmoins un apprentissage progressif. A ce titre et pour les plus jeunes, il convient d'exprimer ses envies, ses attentes et de participer à certaines tâches organisationnelles. Pour les plus âgés, il convient de s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre de projets (être acteur et non consommateur). Fondées sur les attentes et les projets des jeunes, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques...) De la nature des activités dépend également la taille des groupes et la mise en place de règles de conduites spécifiques.

## **L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE**

S'agissant d'un centre permanent, l'équipe d'animation a travaillé sur un projet pédagogique annuel.

Son évaluation permet de vérifier la qualité du travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif. Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Le travail d'évaluation débute lors de la préparation des différentes actions. A ce titre des objectifs opérationnels précis permettent souvent de déterminer des modalités d'évaluation mesurables (être capable de..., respect d'une consigne particulière...)

Fouad DERDI, Christophe ARCHIMBEAU, André SANCHEZ, Philippe MASSOL